

Le 27 juin 2003

Réunion 2003-04

PROCÈS-VERBAL

DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN)

tenue le 27 juin 2003 à 10 h 30 HNE

Sont présents

M. Richard Dicerni	Président du conseil
M. Stuart Groom	Administrateur
M. Fred Long	Administrateur et trésorier
M ^{me} Adèle Malo	Administratrice
M. Ken Nash	Administrateur et vice-président
M. René Pageau	Administrateur

formant un quorum d'administrateurs de la société conformément à l'article 8.8 du Règlement administratif,

et

M. David Crombie	Président du Conseil consultatif (à compter du point 6 de l'ordre du jour)
M ^{me} Elizabeth Dowdeswell	Présidente
M ^{me} Kathryn Shaver	Secrétaire générale

1. Ouverture de la réunion

Après avoir constaté que les administrateurs de la Société ont été dûment convoqués et que le quorum est atteint, le président ouvre la réunion à 10 h 30 HNE.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le conseil d'administration adopte l'ordre du jour de la réunion du 27 juin 2003.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 3 avril 2003

Le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 3 avril 2003, dont chaque membre du conseil a reçu une copie, est approuvé tel quel.

4. Affaires découlant du procès-verbal

L'état des mesures découlant des réunions précédentes du conseil est passé en revue avec le conseil d'administration.

5. Plan de travail de la SGDN

i) Mise à jour sur la progression du plan de travail de la SGDN

La présidente dépose un rapport sommaire sur les activités menées dans le cadre du plan de travail de la SGDN.

Activités d'engagement :

- Des discussions avec les collectivités sont prévues à l'automne pour réunir les représentants des collectivités situées à proximité d'installations nucléaires. La présidente confirme que l'on demandera aux maires concernés de suggérer des noms de personnes qui pourraient être intéressées de participer aux discussions. (*)
- La première phase de la recherche quantitative sur l'opinion publique s'est terminée au deuxième trimestre de 2003. Les résultats seront affichés sur le site Web de la SGDN, mais la présidente souligne que les maires des collectivités nucléaires auront d'abord l'occasion de prendre connaissance des résultats de la recherche au cours de séances d'information. (*)
- On étudie la possibilité de former un consortium de recherche qui réunirait les principaux chercheurs et universitaires canadiens pour faire le point sur l'état actuel de la recherche qui concerne l'étude de la SGDN. M. Nash indique que les sociétés membres pourraient être en mesure de suggérer des noms de chercheurs universitaires impliqués dans divers domaines de recherche ayant un rapport avec les déchets de combustible nucléaire.
- M. Long s'informe de l'étendue des outils de mobilisation qu'utilisera la SGDN en plus du site Web. La présidente indique que le site Web sera un centre d'information fondamental et un outil clé pour favoriser les discussions avec l'ensemble des Canadiens, mais qu'il y aura également des rencontres et d'autres occasions pour distribuer les documents de discussion de la SGDN dans les collectivités et inviter les gens à participer à l'étude. De plus, la SGDN communiquera avec les participants de l'étude de la Commission Seaborn pour les renseigner sur les travaux de la SGDN.
- Plans de mobilisation des peuples autochtones :
 - La présidente fait le point sur les plans de Ressources naturelles Canada visant à financer les propositions d'organisations autochtones nationales afin de développer la capacité de ces organisations à participer à l'étude et à s'exprimer sur les questions concernant la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire.
 - Malgré les nombreuses demandes adressées à Ressources naturelles Canada, la SGDN n'a toujours pas reçu de précisions suffisantes sur les activités que propose Ressources naturelles Canada pour pouvoir assurer

une coordination rigoureuse des activités de mobilisation de la SGDN avec les activités parallèles prévues par le gouvernement fédéral.

- En l'absence de renseignements supplémentaires de la part de Ressources naturelles Canada, la SGDN élabore des plans de mobilisation des peuples autochtones qui seront axés sur les sites et les bandes. De plus, après la prochaine réunion régulière avec Ressources naturelles Canada, on écrira aux organisations autochtones nationales pour les informer de l'étude menée par la SGDN.
- Discussions sur les attentes :
 - La SGDN continue de rencontrer les organismes et les personnes intéressés pour leur présenter la SGDN et connaître leurs points de vue, leurs intérêts et leurs attentes à l'égard de l'étude.
 - La présidente informe le conseil que des questions ont été soulevées au sujet des nominations au Conseil consultatif au cours d'une réunion récente avec le Conseil de Pickering. Le président du conseil indique qu'il se fera un plaisir de rencontrer le maire pour discuter de ces questions et lui fournir tout renseignement pouvant avoir un intérêt. (*)

Communications :

- Le plan d'étude et le plan d'engagement de la SGDN ont été affichés sur le site Web pour faire connaître les différentes étapes des travaux de la SGDN ainsi que les points clés de l'étude et pour attirer l'attention du public sur les occasions de participer aux discussions.
- La présidente souligne que trois feuillets d'information étaient prêts à être affichés sur le site Web à titre d'information de base pour permettre aux gens de se familiariser avec l'objet de l'étude de la SGDN.

Solutions de gestion :

- La présidente passe en revue la liste des documents de référence commandés pour fournir des renseignements factuels sur des questions associées à l'étude de la SGDN.
 - Les documents seront soumis à l'examen de spécialistes et devraient être prêts en juillet et août.
 - On a décidé d'afficher les documents sur le site Web pour assurer la transparence de l'étude et pour partager avec le public l'information et le point de vue d'un large éventail d'auteurs.
- En réponse à une question de M. Nash, la présidente indique que la SGDN examinera les constatations du Groupe d'examen scientifique créé par la Commission Seaborn en 1990 pour définir les questions en suspens et déterminer les mesures à prendre, le cas échéant.

Cadre d'analyse :

- La présidente fait le point sur les documents de conception que la SGDN a commandés pour prendre connaissance de l'état actuel de la réflexion sur certains aspects importants qui ont un rapport avec la façon dont seront élaborées les solutions de gestion. En plus des domaines étudiés dans les documents de conception, la présidente confirme qu'un ensemble de paramètres et de critères beaucoup plus complets, inspirés des questions et des priorités qui ressortiront des activités de mobilisation des Canadiens, seront appliqués dans l'analyse des solutions de gestion.
- La SGDN constitue présentement une table ronde d'éthiciens en vue d'une première réunion en septembre.
- La Société a commandé un document de référence décrivant les enjeux sociaux soulevés au cours des audiences de la Commission Seaborn. Elle envisage également de publier un document de fond et de tenir un atelier sur les enjeux sociaux.
- La présidente fait le point sur l'activité d'élaboration de scénarios qui a été lancée le 25 juin. Les ateliers auront lieu à différents intervalles au cours des six prochains mois et réuniront des spécialistes de différentes disciplines pour envisager les futurs possibles dont la SGDN devra tenir compte dans la recommandation d'une méthode de gestion à long terme.

La présidente accepte de distribuer une liste des participants des ateliers sur l'élaboration de scénarios aux membres du conseil et offre de les tenir informés des possibilités d'observer le déroulement de l'un de ces ateliers à une séance ultérieure. (*)

- On s'emploie à former un groupe de discussion international. On demandera à ce groupe d'examiner et de commenter le Document de discussion n° 1, publié à l'automne 2003.

M^{me} Malo demande des renseignements sur la concentration de nombreuses activités clés en octobre 2003. La présidente indique que des plans sont en cours pour un grand nombre de ces activités. Certaines fourniront de l'information pour le Document de discussion tandis que d'autres visent à fournir de l'information aux intervenants clés, y compris les pouvoirs publics, avant la publication du Document de discussion à l'automne.

M. Groom offre de communiquer un rapport sur une analyse coûts-avantages qui a été réalisée pour faciliter les évaluations des avantages nets de solutions de rechange sur le plan de la sécurité pour la prise de décisions au sein de l'industrie nucléaire. (*)

Le président du conseil demande qu'une liste de tous les documents commandés par la SGDN soit préparée à l'intention du conseil. (*)

Rapports importants :

- La présidente mentionne qu'un plan de communication était en voie d'élaboration pour appuyer la publication de chaque document de discussion et les discussions subséquentes. Le personnel des communications annoncera d'abord la venue du document de discussion et mettra en place les conditions propices à une discussion complète après la publication de chaque document. Le président du conseil se dit en faveur de cette activité. Les membres du conseil discutent ensuite des activités suggérées.

ii) Documents déterminants

À la suite de la discussion du conseil le 3 avril, la présidente dépose une présentation visant à :

- Décrire la série de documents de discussion clés que la SGDN prévoit de publier jusqu'en 2005 pour favoriser les discussions avec le public et appuyer l'étude des solutions de gestion;
- Décrire les activités de mobilisation, de recherche et d'analyse associées à chaque document de discussions.

Deux phases d'engagement sont prévues pour chaque document de discussion :

- Des activités de mobilisation pour inviter les gens à s'exprimer sur la formulation de la portée et des enjeux du document;
- À la suite de la publication du document, une vaste mobilisation du public pour obtenir des commentaires qui contribueront à définir les étapes subséquentes de l'étude.

En réponse à une question de M. Pageau sur les discussions électroniques proposées, la présidente indique que des discussions électroniques pourraient avoir lieu pour examiner des enjeux précis soulevés dans les documents de référence ou de conception ou pour axer les discussions et les commentaires du public sur certaines questions essentielles à l'analyse des options.

iii) Plan préliminaire du Document de discussion n° 1

La présidente dépose aux fins de discussion un plan préliminaire du document de discussion que la SGDN prévoit de publier vers la fin de novembre 2003.

La présidente indique que la rédaction du document de discussion s'inspirera des idées soumises par le Conseil consultatif :

- La présidente fait remarquer que l'ébauche actuelle incorpore un grand nombre des suggestions faites par le Conseil consultatif à sa réunion de mai 2003 dans le cadre des examens d'une première ébauche.

- Plus récemment, le Conseil consultatif s'est réuni le 25 juin afin de discuter de cette version évoluée. La présidente fait part de la réaction du Conseil consultatif, en faisant un survol des observations du Conseil sur le contenu, l'orientation et l'approche adoptée. Les suggestions du Conseil consultatif seront prises en compte au cours de l'élaboration du Document de discussion pendant l'été.

Le conseil examine dans l'ordre chaque section du plan élaboré pour le document, tout en posant des questions pour obtenir des précisions.

Les membres du conseil conviennent qu'il pourrait être nécessaire de prévoir des formats et des résumés différents du Document de discussion pour faciliter les discussions avec des auditoires cibles différents.

Le conseil s'interroge sur l'utilisation de questions de discussion dans le Document de discussion n° 1. Les membres du conseil croient qu'il serait utile de prévoir des exemples de questions de discussion pour faciliter la description et la compréhension de l'enjeu et s'assurer que les aspects clés pour lesquels la SGDN veut obtenir des commentaires font bel et bien l'objet de discussions.

*Le conseil d'administration rencontre le personnel de la SGDN à l'heure du lunch.
M. Crombie se joint à la réunion.*

6. Rapport du président du Conseil consultatif

Le président du Conseil consultatif fait un compte rendu des réunions récentes du Conseil consultatif.

- Le Conseil consultatif s'est réuni les 9 et 10 mai 2003. À cette occasion, il a reçu un compte rendu complet sur le plan de travail de la SGDN et a fait part de ses observations préliminaires sur la première ébauche du plan du Document de discussion. Le président du Conseil indique que le Conseil consultatif a longuement discuté du contenu et de l'approche adoptée pour ce document; à ce sujet, il renvoie le conseil d'administration au procès-verbal de la réunion de mai 2003 du Conseil consultatif.
- Le président du Conseil fait un compte rendu de la réunion du 25 juin qui visait à inviter les membres du Conseil à examiner et commenter une nouvelle ébauche du plan du Document de discussion n° 1.

Activités du Conseil consultatif :

- Le président du Conseil consultatif souligne que les membres du Conseil souhaitent travailler en étroite collaboration avec la SGDN et lui offrir leurs conseils aux différentes étapes du plan de travail tout en préservant leur indépendance afin d'être en mesure d'effectuer un examen indépendant de l'étude de la SGDN et d'en faire rapport. Il précise que les membres sont satisfaits de leur rapport de travail actuel avec la SGDN et qu'ils apprécient que cet équilibre essentiel entre indépendance et contribution active soit reconnu et respecté.

- Dans le cadre de l'exercice de leur diligence raisonnable, les membres du Conseil s'assureront que toutes leurs questions ou leurs demandes de renseignements sur la démarche ou les travaux de la SGDN sont portées à l'attention de la présidente et qu'on y répond de façon explicite dans le cadre de l'ordre du jour officiel des réunions.
- Le Conseil consultatif demande que la SGDN affiche les procès-verbaux approuvés des réunions du Conseil consultatif sur le site Web de la Société.

M. Dicerni fait le point sur la recherche d'un membre supplémentaire pour le Conseil consultatif.

7. Le point sur le budget 2003

La présidente fait le point sur les dépenses effectuées depuis le début de 2003 et sur celles prévues d'ici la fin de l'exercice.

- Les prévisions de dépenses actuelles de la SGDN sont légèrement inférieures au budget approuvé pour 2003.
- La présidente indique que les prévisions de dépenses seront actualisées à l'intention du conseil à l'automne. À ce moment, elle sera en mesure d'établir s'il sera nécessaire de demander au conseil l'autorisation de toucher à la réserve pour éventualités prévue dans le budget approuvé antérieurement pour 2003.
- La présidente donne des précisions en réponse aux questions des membres du conseil.

Le président du conseil demande que la SGDN fournisse au conseil des mises à jour sur les contrats importants passés pour les travaux commandés. (*)

8. Communication de l'information et langues officielles

La présidente fait le point sur les travaux entrepris par la SGDN relativement à sa démarche et à son fonctionnement internes en ce qui concerne :

- a) la transparence et la communication de l'information;
- b) les dispositions concernant les deux langues officielles dans le contexte des travaux de la SGDN.

En ce qui a trait à la communication de l'information :

- Le conseil d'administration appuie l'affichage des procès-verbaux des réunions du conseil sur le site Web de la SGDN et donne des instructions en ce sens conformément à l'engagement de la SGDN à assurer la transparence.
- La présidente transmettra au conseil aux fins d'examen et de commentaires la démarche suggérée pour l'échange d'information. (*)

En ce qui concerne les langues officielles :

- La présidente explique au conseil les lignes directrices proposées pour la SGDN relativement à la documentation en français et en anglais.
- Le conseil se dit en faveur de l'approche proposée par la SGDN.

9. Sceau de la Société

Conformément aux exigences du Règlement administratif n° 1 de la SGDN, un sceau pour la SGDN est soumis à l'approbation du conseil.

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

D'adopter un sceau pour la Société identique à celui qui a été présenté au conseil d'administration le 27 juin 2003 et qui est imprimé en marge des présentes.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

10. Rapport des administrateurs

Un rapport préliminaire des administrateurs est soumis à l'approbation du conseil. Le rapport met en relief les aspects clés du fonctionnement et des activités de la SGDN au cours de la dernière année. Conformément au Règlement administratif n° 1, le conseil d'administration doit soumettre un tel rapport aux membres de la SGDN à chaque assemblée générale annuelle.

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES :

D'approuver tel quel le rapport des administrateurs et de le déposer auprès des membres de la SGDN à l'assemblée générale annuelle de 2003.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

11. Comité de la vérification, des finances et du risque

M. Long, président du Comité de la vérification, des finances et du risque du conseil, dépose un mandat révisé pour le Comité aux fins d'approbation par le conseil. Le document révisé actualise et remplace le mandat déposé initialement auprès du conseil le 3 avril 2003.

Le mandat révisé propose un rôle élargi pour le Comité, soit veiller à l'intégrité du processus de vérification externe pour la SGDN.

IL EST RÉSOLU PAR LES PRÉSENTES que :

Le conseil d'administration de la SGDN adopte le mandat du Comité de la vérification, des finances et du risque, tel que déposé auprès du conseil le 27 juin 2003.

La motion est présentée et appuyée et est adoptée à l'unanimité.

Autres affaires

- La prochaine réunion du conseil d'administration de la SGDN aura lieu le 23 septembre 2003 et sera tenue conjointement avec le Conseil consultatif.
- Le président du conseil d'administration invite la présidente ainsi que le président du Conseil consultatif à soumettre des suggestions pour la réunion conjointe. (*)

Séance à huis clos

Les membres du conseil d'administration tiennent une séance à huis clos.

Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close à 14 h 30 HNE.

L'astérisque (*) indique une mesure à prendre

Secrétaire générale